

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 7

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le pousser en avant pour rejoindre la locomotive.

Après quelques centaines de mètres parcourus, nouvel arrêt, nouveau déblaiement !

Dès lors, cheminant à toute vapeur, la locomotive parvint à franchir le premier tunnel ; mais lorsqu'on fut à quelque distance du second, le chef de district déclara que la neige en avait obstrué l'entrée au point qu'il était inutile de vouloir tenter de forcer le passage.

Un nouveau travail à la pelle devint nécessaire ; il dura quinze minutes.

Mais nos voyageurs, qui savaient fort bien que dès la sortie du tunnel la voie effleurait des précipices affreux, prirent les devants à pied, foulant la neige jusqu'au gilet, et marchant à la file indienne, chacun sa marmotte à la main. Leur intention était d'aller attendre le train plus loin.

Mais le contrôleur craignant de les laisser aller ainsi à l'aventure, à la tombée de la nuit, les accompagna avec une lanterne.

Il était 5 heures du soir.

Après des efforts inouïs, ils purent atteindre une halte connue sous le nom de *Trois-Villes*, où se trouve la petite maison d'un garde-voie. Là ils purent réchauffer leurs membres engourdis ; mais des vivres et des spiritueux, pas trace. Ils n'y trouvèrent qu'une miche de pain de ménage. L'un d'entr'eux cependant avait encore la moitié d'un petit flacon de cognac qui fut minutieusement réparti entre les plus éprouvés.

Ils attendirent là jusqu'à 7 heures et quart ; et ne voyant rien venir, tout espoir d'arriver à Yverdon le soir même les abandonna.

Tout à coup, un bruit strident se fit entendre au loin ; tous se précipitèrent dehors, et à leur grande joie ils ne tardent pas à voir apparaître les deux grands yeux de la machine, qui venait les rejoindre. Elle cheminait en soulevant à droite et à gauche de hautes vagues de neige, qui retombaient sur elle et couvraient le conducteur, dont la vue était sans cesse obstruée. Ce pauvre diable, qui s'en était vu de cruelles, était méconnaissable et n'apparaissait de temps en temps que sous la figure d'un blanc fantôme.

Bientôt nos gens purent reprendre place dans le fourgon. Le train fut dès lors lancé à toute vapeur, le conducteur estimant sans doute qu'il y avait moins de danger qu'en marchant moins vite. Il fallait d'ailleurs que la machine utilisât toute sa force pour se frayer un passage au milieu des monceaux de neige.

On eut un moment l'intention de s'arrêter à Vuitteboeuf, mais la vitesse de la marche était si grande qu'on jugea prudent de continuer.

Enfin, au grand soulagement de tous, le train put atteindre Baulmes, où nos voyageurs se restaurèrent, tout en se racontant leurs émotions.

A l'arrivée dans cette station, un des employés du chemin de fer, qui, mieux que personne, avait pu se rendre compte des dangers qu'ils avaient courus, s'écria : « Bon Dieu, tu nous as sauvés ! »

Et quart-d'heure plus tard, tous reprirent joyeusement le train pour Yverdon, où ils arrivèrent à 9 heures du soir.

Les Lausannois ne rentrèrent chez eux qu'à 11 heures. L'un de ceux-ci, qui depuis plusieurs jours avait fait le projet de prendre part au bal des officiers, ayant lieu le même soir, au Casino-Théâtre, eut un instant l'idée d'y aller quand même.

Mais la fatigue et le sommeil le conduisirent irrésistiblement vers son lit. Il se fourra sous le duvet et n'assista qu'en rêve au bal des officiers.

L. M.

Tomber des nues. — Tomber des nues se dit de quelqu'un qui, à la nouvelle ou à la vue d'un événement imprévu, reste tout interdit et, par extension de sens naturelle, de quelqu'un qui semble étranger à tous les usages du monde.

Cette expression est venue de ce que, à Rome, un homme qu'on croyait mort et qu'on voyait reparaitre devait, d'après la loi, faire sa rentrée dans sa maison en passant par le toit, comme s'il descendait du ciel, ou tombait des nues.

Cette expression peut également s'appliquer au rêveur subitement ramené à la réalité, et qui, des nuages, retombe sur la terre comme un aérolithe.

La gerçure des lèvres. — **Les engelures.** — Comment empêcher, par les temps froids comme ceux que nous venons de traverser, la gerçure des lèvres si désagréable et quelquefois douloureuse ? nous ont demandé quelques-uns de nos lecteurs.

On peut y remédier en se fabriquant soi-même une pommade composée de 12 grammes de cire vierge fondue dans 70 grammes d'huile d'olive. On fait fondre la cire sur un feu doux, on ajoute l'huile, on mélange bien et on laisse refroidir : voilà la pommade sagement élaborée.

Pour les engelures, on peut frictionner les parties malades avec de l'alcool camphré, ou 4 grammes de camphre dissous dans 30 gr. d'essence de térébenthine. On peut aussi y appliquer, avec succès, paraît-il, de la teinture d'iode. Il vaut encore mieux tâcher de les éviter en n'approchant pas ses extrémités des foyers trop ardents et en ne se lavant jamais les mains à l'eau chaude en hiver : ce petit bien-être est néfaste.

Boutades.

Une vieille bonne entre chez un pharmacien et lui présente une ordonnance sur laquelle se trouve un médicament

renfermant deux décigrammes de morphine. Le pharmacien pèse scrupuleusement le dangereux remède.

— Quelle pitié, s'écrie la vieille femme en lui poussant le coude, soyez donc pas si regardant, c'est pour une orpheline.

Logique.

LE JUGE. — Voilà la huitième fois que je vous condamne pour le même délit.

LE PRÉVENU. — Alors, je ne vois pas trop quel est, de nous deux, le récidiviste.

Un traitement radical de la petite vérole raconté par la *Médecine moderne*.

Ce moyen, aussi simple qu'efficace, d'arrêter les progrès d'une épidémie, a été mis dernièrement en pratique dans un district rural de l'Arkansas.

Un nègre étant tombé malade de la petite vérole, dans sa cabane, les voisins mirent tout simplement le feu à la maison et supprimèrent ainsi du même coup la maladie, la cabane et le malade.

On compte en moyenne 36,000,000 de naissances par an : ce qui fait 70 par minute, — plus d'un bébé par seconde.

En plaçant les berceaux bout à bout, cela ferait une longueur égale au tour de la terre, et si l'on faisait défiler une à une les mères avec leurs nouveaux-nés, à raison de 20 par minute, les derniers enfants qui passeraient auraient déjà « quatre ans ».

THÉÂTRE. — M. Scheler a remporté jeudi un grand succès dans l'interprétation de la *Grève des forgerons*, le beau poème de Coppée.

Aujourd'hui, à 2 heures, 2^{me} matinée classique, **Le Misanthrope** — **Le Luthier de Crémone**.

Demain, dimanche, **La porteuse de pain**, drame en 8 actes de X. de Montépin et Doynay.

Mardi prochain, exceptionnellement, le grand succès populaire : **Champagnol malgré lui**.

On annonce pour mardi, 24 février, à 5 et demi heures du soir, au Casino-Théâtre, une intéressante conférence par **M. Maurice Muret**, et qui a pour sujet

UN ART IDÉALISTE

Le théâtre de M. Maurice Bouchor.

Billets à l'avance chez M. Tarin et à l'entrée de la salle.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Livre de ménage. Prix : Fr. 2.—

Registres, copie de lettres et toutes les fournitures de bureaux. — Confection sur commande de registres de tous formats, avec réglure et reliure spéciales — Cartes de visite, faire-part, en-têtes de lettres, enveloppes avec raison de commerce, factures, formules de traites, quittances à coupons, etc.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.